



## Les crimes de guerre de l'Australie et la culture de l'impunité

Par [Ramona Wadi](#)

Mondialisation.ca, 09 novembre 2020

[Strategic Culture](#) 11 décembre 2019

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#),  
[Océanie](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité](#), [Guerre USA OTAN](#)

Les crimes de guerre commis par le Régiment des Forces Spéciales Aériennes Australiennes (SAS) en Afghanistan n'ont pas encore été élucidés, bien que les détails des atrocités horribles aient été révélés. Un rapport de 2016 détaillant l'étendue de la torture et des exécutions extrajudiciaires par le SAS australien en Afghanistan a [décrit](#) ces actes comme étant « alimentés par la soif de sang », et les a comparés aux tristement célèbres pratiques de torture et de meurtre à Abu Ghraib en Irak.

Le rapport de 2016, qui a récemment été consulté par deux grands organes de presse australiens, a été compilé par la sociologue Dr Samantha Crompvoets. Les témoignages de crimes de guerre, accompagnés d'une normalisation de ces actes et d'une impunité récurrente, ont été caractérisés par une fiabilité dans le récit entre les différents participants, pointant vers des pratiques routinières qui se sont aggravées avec le temps.

En particulier, le rapport indique une adulation de la violence. Les forces spéciales australiennes travaillant aux côtés de leurs homologues britanniques et américains ont présenté ces derniers comme le summum de la violence à imiter. Cependant, la torture et le meurtre de civils afghans par le SAS australien révèlent un certain degré de désensibilisation et de normalisation. Un [rapport](#) publié en mars de cette année, basé sur le témoignage d'une exécution d'un homme afghan, déclare : « L'image visuelle pour moi était que le type avait les mains en l'air et qu'ensuite, c'était presque comme un exercice de tir sur cible sur ce soldat ».

Les organisations de défense des droits de l'homme en Australie et en Afghanistan ont demandé au gouvernement australien de [publier](#) le rapport de l'enquête sur les crimes de guerre commis par le SAS, qui a débuté en 2016, de manière à rendre le pays responsable du respect du droit international humanitaire. La lettre ouverte souligne un point important qui trouve un écho même auprès d'autres pays soumis à une intervention étrangère et à l'impunité des auteurs de ces crimes. Elle déclare : « Le peuple afghan est resté prisonnier d'un cycle ininterrompu de 40 ans de conflit, profondément enraciné dans une culture de l'impunité, avec de nombreux acteurs opérant au mépris total des lois et des normes locales et internationales, avec la ferme conviction que personne ne leur demandera jamais de rendre des comptes ».

Sous le couvert de l'intervention étrangère et du discours sur la démocratie qui est utilisé pour vendre la guerre au public, l'impunité des violations des droits de l'homme est cultivée. L'absence de responsabilité est liée à plusieurs processus, notamment la politique,

l'échec des dirigeants et le dysfonctionnement de la communication entre les divisions ; ce dernier point étant assimilé à un secret qui développe d'autres possibilités d'impunité.

Un article paru dans les médias australiens en mars de cette année a [décrit](#) le meurtre d'un Afghan qui ne représentait aucune menace pour les soldats et dont le corps a été dévoré par un chien d'assaut. Dans une autre affaire [filmée](#), un autre homme afghan, ne présentant là encore aucun danger, est abattu de trois balles à bout portant – sans autre raison qu'un abus de pouvoir, comme l'a indiqué l'auteur.

La démocratie et les crimes de guerre vont de pair lorsqu'il s'agit d'interventions étrangères et des traces sanglantes qu'elles laissent derrière elles. Dans le cadre d'une [enquête](#) menée par les Forces de Défense Australiennes (FDA), le soldat qui a tué l'homme afghan dans un champ a été disculpé et sert toujours dans les forces spéciales australiennes ; le récit étant que la victime avait été vue avec une radio, malgré les preuves du contraire.

De telles dissimulations sont monnaie courante et servent à perpétrer de nouvelles violations des droits de l'homme. Il est possible que le gouvernement australien, comme l'a indiqué la Ministre de la Défense Linda Reynolds, [accepte](#) de publier ce mois-ci des parties du rapport à des fins de « transparence ». La « guerre contre le terrorisme » a déclenché une sorte de terreur d'État sur des pays ciblés qui, jusqu'à présent, ont été confrontés à une réticence bien ancrée des dirigeants à enquêter sur les accusations de crimes de guerre. Entre les retards bureaucratiques de la Cour Pénale Internationale, et l'opposition à l'institution par les dirigeants du monde entier qui veulent sauver la culture de l'impunité, il y a peu de chance de mettre en œuvre la justice à moins que le système judiciaire international ne soit mis sous pression pour travailler contre la mondialisation de la guerre.

Ramona Wadi

Article original en anglais : [Australia's War Crimes and Culture of impunity](#), Strategic Culture, le 8 novembre 2010.

Traduit par [Réseau International](#)

La source originale de cet article est [Strategic Culture](#)  
Copyright © [Ramona Wadi](#), [Strategic Culture](#), 2020

Articles Par : [Ramona Wadi](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez:

[media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)